

Grand Conseil Secrétariat général Pl. du Château 6 1014 Lausanne

Commentaire(s)

Résolution

(formulaire de dépôt)

LIBERTÉ PATRIE	1014 Lausanne	A rempiir par le Secretariat du Grand Conseil			
		N° de tiré à part : <u>\9.RES.077</u>			
		Déposé le : 79.01.19			
		Scanné le :			
Art. 136 LGC La résolution, qui s'exprime sous la forme d'une déclaration ou d'un vœu, porte sur un sujet d'actualité ou sur un objet traité par le GC. Elle peut être déposée par un député, une commission ou un groupe politique. Elle n'a pas d'effet contraignant pour son destinataire. Pour que la résolution soit traitée, il est nécessaire qu'elle soit soutenue par au moins vingt députés. Elle est portée à l'ordre du jour d'une séance plénière et mise en discussion ; elle peut être amendée avant d'être soumise au vote. Jusqu'au vote de la résolution par le GC, l'auteur de celle-ci peut la retirer. Si la résolution est adoptée et qu'elle consiste en un vœu, le CE informe le GC de la suite qui lui a été donnée. Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.					
Bolar do rop	ondo des le renver de el . Hoto mois.				
<u>Titre de la ré</u>	<u>solution</u>				
Ligne TGV	Lausanne-Vallorbe-Dijon-Paris: bis	repetita?			
<u>Texte déposé</u> Par voie de presse, les soussigné e.s ont appris que la société Lyria aurait décidé de supprimer une des quatre liaisons allers-retours Lausanne-Paris via Vallorbe-Dijon, en la remplaçant par une liaison via Genève et ce, dès décembre 2020.					
Lyria n'en est malheureusement pas à sa première tentative. En 2011 déjà, la société précitée avait annoncé que la majorité des liaisons Lausanne-Paris passerait désormais par Genève. Cette décision a finalement été abandonnée, au vu des fortes réactions des autorités politiques des deux côtés de la frontière (cf. 11_INT_488).					
Cette nouvelle décision est incompréhensible, non seulement, au vu de la saturation actuelle de la ligne Lausanne-Genève due notamment au chantier Léman 2030 mais surtout elle fait fi du financement des travaux par la Confédération pour optimiser le trançon Dôle-Dijon.					
Au vu de ce d	qui précède, les soussigné.e.s déposent la	résolution suivante :			
	Lausanne-Paris via Vallorbe-Dijon et souti	yria qu'il s'oppose à toute suppression de ent les démarches du Conseil d'Etat vaudois			
	•.				

Nom et prénom de l'auteur	: Rochat Fernandez Nicolas	Signature:
Reservany divice	Pierre Dessemont	A HARMAN AND AND AND AND AND AND AND AND AND A
SIMONIN Poshida	Hugres Cande	- Mander
Cavard 1-D	As Belseloxt	BBHOK,
	Vassily VENIZEROS	m
210	Sabine Glauser	Saul
Stephane Bolet	Cuerel Julien Duruspel Jose	
	Pahid Yuan	
F. Kould office	DuBois Garole	
	MHELKER (anole)	I = II

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Durussel José
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Epars Olivier
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Evéquoz Séverine
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre Alain
Baux Céline	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Isabelle
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Freymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Gander Hugues
Blanc Mathieu	Cretegny Laurence	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud	Cuérel Julien	Germain Philippe
Bovay Alain	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien R	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier	Desarzens Eliane	Glauser Nicolas
Butera Sonya Souling	Dessemontet Pierre	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Devaud Grégory	Glayre Yann
Cachin Jean-François	Develey Daniel	Gross Florence
Cardinaux François	Dolivo Jean-Michel	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine (Quin)	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Ducommun Philippe	Jaques Vincett
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jaquier Rémy

Liste des député-e-s signataires – état au 8 janvier 2019

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Ryf Monique
Joly Rebecca	Paccaud Yves Guaran	Schaller Graziella
Jungclaus Delarze Susanne	Pahud Yvan	Schelker Carole
Keller Vincent	Pernoud Pierre André	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Petermann Olivier	Schwab Claude
Liniger Philippe	Podio Sylvie	Simonin Patrick
Lohri Didier	Pointet François	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Porchet Léonore	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Probst Delphine	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Radice Jean-Louis	Suter Nicolas
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Rey-Marion Aliette	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Tschopp Jean () \ Mu,
Meldem Martine	Richard Claire	van Singer Christian
Melly Serge	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Rime Anne-Lise	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rochat Fernandez Nicolas	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah Waw	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neyroud Maurice	Rydio Alexandre	Zwahlen Pierre